

SHAW RESOURCES

FICHE SIGNALÉTIQUE DE SÉCURITÉ

LITIÈRE POUR CHATS

SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du produit : Litière pour chats

Utilisation du produit : Absorption d'odeurs

Coordonnées du fournisseur :

Shaw Resources
Sunray Products Operation
PO Box 60
Shubenacadie, NS B0N 2H0

Coordonnées du fabricant :

Profile Products LLC
750 Lake Cook Road
Suite 440
Buffalo Grove, IL 60089

Tél. urgence : 902 758-2095

Télécopieur : 902 758-3622

Nom chimique : N/A

Tél. urgence : 847 215-1144

SECTION II - INGRÉDIENTS

- SILICE CRISTALLINE** 3.0 – 5.0%
- a. CAS No. d'enregistrement :** 14808-60-7
b. No. d'identification de produit : Non applicable
- LD₅₀ :** 35mg/kg – rat – intraveineux
- LC₅₀ :** Non disponible

SECTION III – DONNÉES PHYSIQUES

État physique :	Solide	Point de congélation :	N/A
Odeur et apparence :	Sans odeur, particules allant de brun à chamois	pH :	N/A
Seuil de l'odeur :	N/A	Densité de vapeur (air=1) :	N/A
Densité :	N/A	Taux d'évaporation :	N/A
Coefficient de partage eau/huile :	N/A	Volatilité (%) :	0
Pression des vapeurs (mmHg) :	N/A	Solubilité dans l'eau :	Légère
Point d'ébullition :	N/A	Densité g/ml :	N/A

SECTION IV - RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Conditions d'inflammabilité :	N/A
Moyens d'extinction :	N/A
Sensibilité à l'impact mécanique / décharge statique :	N/A
Point d'éclair et méthode :	N/A
Limites supérieure et inférieure d'inflammabilité (% de volume) :	N/A
Auto-inflammation :	N/A
Produits susceptibles de s'enflammer :	N/A

SECTION V - RÉACTIVITÉ

- Conditions sous lesquelles le produit est chimiquement instable :** Aucune
- Nom(s) de substance ou de catégorie de substances avec lesquelles le produit est incompatible :** Le contact avec l'huile végétale ou la térébenthine pourrait générer la chaleur.
- Conditions de réactivité :** Aucune
- Produits de décomposition dangereux :** Aucune

MATÉRIAU – Litière pour chats

SECTION VI - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

1. **Voie d'exposition :** Inhalation
2. **Effets d'exposition aiguë au produit :** Aucun identifié
3. **Effets de l'exposition chronique au produit :** Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a déclaré qu'il existe des preuves suffisantes de cancérogénicité de la silice cristalline pour les êtres humains. Il a été noté que la cancérogénicité n'a pas été détectée dans toutes les circonstances industrielles étudiées. L'ACGIH n'a pas inscrit la silice cristalline comme agent cancérogène. L'exposition à de fortes concentrations de silice cristalline pendant une période de temps est reconnue pour provoquer la silicose. En cas d'exposition à des niveaux de poussière au-dessous de la VLE recommandée, l'exposition à la silice cristalline contenue dans ce produit ne devrait pas présenter un danger pour la santé.
4. **Limites d'exposition :** ACGIH TLV – 2 mg/m³
5. **Propriété irritante du produit :** Non disponible
6. **Sensibilisation au produit :** Non disponible
7. **Cancérogénicité :**
- a. **IARC :** Dans son Monograph 42, le Centre international de recherche sur le cancer a constaté qu'il existait des preuves suffisantes que la silice cristalline est cancérogène pour l'homme, classant ainsi la silice cristalline comme cancérogène Groupe 1. Aux fins du SIMDUT, toute substance contenant plus de 0,1 % de silice cristalline est classée comme cancérogène.
 - b. **ACGIH :** La silice cristalline n'est pas répertoriée comme cancérogène dans la section A1a, A1b, A2 de l'annexe A de la plus récente édition de *Threshold Limit Values for Chemical Substances in the Work Environment*, publié par l'ACGIH.
8. **Toxicité pour la reproduction :**
9. **Tératogénicité :** Aucune preuve
10. **Mutagénicité :** Aucune preuve
11. **Produit toxicologiquement synergistique :** Non disponible

SECTION VII – MESURES PRÉVENTIVES

1. **Équipements de protection individuelle :**
- a. **Voies respiratoires :** Si les concentrations de poussières dépassent la VLE, utilisez un appareil respiratoire conformément aux règlements provinciaux* appropriés jusqu'à ce que des contrôles d'ingénierie réalisables soient terminés.
*Par exemple, *Regulations respecting silica make under the Occupational Health and Safety Act – Revised Statutes of Ontario, 1980 Chapter 321, Ontario Regulation 769/83*
 - b. **Yeux :** Lunettes de protection étanches
 - c. **Autre :** Gants en caoutchouc et tabliers (facultatifs)
2. **Contrôles d'ingénierie (ex. ventilation, processus en espace clos) :** Une ventilation d'extraction locale ou autre ventilation pour réduire la concentration de poussières sous la VLE.
3. **Procédures pour fuites et déversements :** Si non contaminé, balayer et collecter et réutiliser le produit. En cas de contamination par d'autres produits, capter dans un récipient approprié.
4. **Élimination des déchets :** Peut être éliminé dans une installation de stockage de déchets conforme aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux. La nature et le volume de contamination, s'il y a lieu, pourraient exiger l'utilisation de méthodes d'élimination spécialisées.
5. **Procédures de manutention et équipement :** Aucune procédure spéciale ni équipement requis pour ce produit
6. **Exigences de stockage :** Ne pas stocker à proximité de l'huile végétale ou de la térébenthine.
7. **Informations spéciales pour la livraison :** Aucune.

SECTION VIII – MESURES DE PREMIERS SOINS

- Peau :** Nettoyer complètement avec savon et eau
- Yeux :** Rincer abondamment avec de l'eau

MATÉRIAU – Litière pour chats

SECTION IX – DATE DE PRÉPARATION DE CETTE FICHE

Préparé par :

Gordon Dickie, BSC Geology, Directeur

Tél. : 1 902 758-4700

juin 2011

Ces renseignements et recommandations sont offerts à titre de service à notre clientèle et n'éliminent en rien la responsabilité de l'utilisateur de faire appel à d'autres sources pertinentes d'information et de respecter les lois et procédures de sécurité. Ces informations sont précises au moment de leur préparation et sont de sources fiables. Toutefois, Shaw Resources n'est pas responsable de l'exactitude de cette information, ni d'aucune réclamation de l'utilisateur, relativement à l'usage et à l'utilisation de l'information ci-dessus.